

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2021

L'an deux mil vingt et un, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle à usages multiples de Champdôtre espace Marc Fleury, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît, Mme RICHON Hélène, M. SORDEL Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

Mme JACQUOT Florence donne pouvoir à Mme MARCHAND Christine

Etai(ent) absent(s) :

Mme JACQUOT Florence

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MARCHAND Christine

Date de convocation
02/04/2021

N°17/2021 : VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2021

Date d'affichage
02/04/2021

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

08/04/2021

et publication du :

08/04/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE, à l'unanimité des membres présents, d'augmenter, par rapport à l'année 2020, les taux des taxes locales pour l'année 2021, à savoir :

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Taxe Foncière (bâti) :	29.85%	30.75 %
	(8.85 % + 21% de la part départementale)	
Taxe Foncière (non bâti) :	25.77 %	26.54 %



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHAMPDÔTRE le 08/04/2021
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE

Mairie de CHAMPDÔTRE 42 Grande Rue 21 130 CHAMPDÔTRE

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 021-212101380-20210408-17_2021-DE